

Communiqué du conseil des ministres du 04 juillet 2016

Le conseil a adopté deux (02) décrets, écouté deux (02) communications et des divers.

Le conseil des ministres s'est tenu, ce lundi 04 juillet 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours des travaux, le conseil a adopté deux (02) décrets, écouté deux (02) communications et des divers.

Le premier décret adopté par le conseil porte titularisation de 20 magistrats du centre de formation des professions de justice (CFPJ) qui ont accompli avec succès le stage réglementaire de 18 mois.

Le deuxième décret pris par le conseil porte identification des usagers des ports, la traçabilité des marchandises et des véhicules et contrôle de sûreté des navires et autres engins flottants dans les eaux sous juridiction togolaise. Prenant en compte les dispositions relatives à la collecte, à l'analyse et à la communication des renseignements de sûreté recommandées par le code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires ainsi que les recommandations des différents acteurs nationaux impliqués, le présent décret facilite l'identification et la traçabilité de tous les usagers des ports togolais, instaure un agrément délivré par une autorité unique et rend indispensable un permis d'exploitation pour tous les engins flottants dans les eaux sous juridiction togolaise.

Il permet de renforcer la surveillance des eaux territoriales, d'améliorer l'identification des usagers des ports du Togo et des navires, de déployer un dispositif sécuritaire plus efficace et d'assurer un suivi informatique des informations de sûreté et leur archivage.

Au titre des communications, la première, suivie par le conseil rend compte de la mission d'assistance aux sinistrés des catastrophes naturelles et anthropiques survenues de janvier à mai 2016 couvrant les régions des savanes, de la Kara et des Plateaux.

Celle-ci a permis d'apporter un soutien technique, logistique et alimentaire à près de 6500 victimes, pour un montant global de 58 millions de francs CFA. Face à la récurrence de ces catastrophes et pour anticiper ces situations, le conseil a instruit la ministre chargée de l'action sociale d'étudier et de proposer un programme global de renforcement de la résilience des communautés victimes de catastrophes naturelles.

La seconde communication suivie par le conseil est relative aux préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique devant se tenir le 15 octobre prochain à Lomé.

Il est à relever que du point de vue scientifique, les exposés des différents sous-thèmes retenus dans le cadre de la conférence sont finalisés, de même qu'une validation avancée du projet de la Charte dénommée « Charte de Lomé » au niveau des instances de l'Union Africaine et qui sera proposée à l'adoption et à la signature des pays participants au Sommet de Lomé. Sur le plan matériel, logistique et technique les préparatifs sont largement avancés.

Au titre des divers, un compte rendu a été fait au conseil sur le lancement du vol inaugural Lomé/New-York effectué par la compagnie Ethiopian le dimanche 03 juillet 2016 à bord du dernier né de la technologie américaine, le Boeing 787 Dreamliner.

A l'occasion de ce lancement, son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unis ainsi que Madame la Vice-Présidente de la compagnie Ethiopian ont manifesté leur enthousiasme et félicité les gouvernements américain, togolais ainsi que les départements et services qui ont travaillé sans relâche afin que cette liaison qui relie l'Afrique de l'est et de l'ouest à la plus grande place financière du monde (New-York) puisse avoir lieu.

Le Premier ministre, au nom du gouvernement, a félicité son Excellence Monsieur le Président de la République dont la vision de faire de notre pays un Hub aéroportuaire se concrétise chaque jour.

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma est reconnu désormais comme l'un des tous premiers aéroports en Afrique tant par la modernité de ses installations que pour la sécurité et la sûreté. Il devrait permettre désormais d'accentuer le trafic aérien tant des personnes que des biens entre l'Afrique et les Etats-Unis, boostant par la même occasion le développement économique de notre pays et de la région ouest-africaine.

Un compte rendu a été également fait au conseil relativement à la visite de Son Excellence Monsieur le Président de la République en Allemagne du 08 au 13 juin dernier.

Plusieurs activités ont marqué le séjour du Chef de l'Etat lors de cette visite officielle. Les questions d'ordre économique et, plus précisément, les opportunités d'affaires au Togo ont été au centre de la rencontre que le Président de la République a eue avec la « Berling Capital Club » qui rassemble les plus importantes organisations d'entreprises allemandes.

Le chef de l'Etat a également rencontré plusieurs personnalités politiques. Leurs échanges ont porté sur la coopération bilatérale, la crise des migrants et la question sécuritaire en Afrique. La fin des entretiens de haut niveau a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal de négociation sur la coopération au développement entre les deux pays.

Ces négociations ont pris en compte les annonces faites par le Ministre de la Coopération Gerd Müller lors de sa visite en janvier 2016 et les résultats des consultations préparatoires qui accordent à notre pays une enveloppe financière de 60 millions d'Euros affectée aux pôles prioritaires que sont la formation technique et professionnelle et l'emploi des jeunes, l'appui à la décentralisation, à la bonne gouvernance et le développement rural, l'énergie et la santé avec une couverture des villes de Dapaong, Kara, Atakpamé, Notsè et Tsévié.

Le chef de l'Etat a également rencontré, lors de son séjour, la diaspora togolaise à qui il a renouvelé son appel à revenir ou à investir au Togo afin de participer à son développement.

Le conseil a, toujours au titre des divers, suivi un compte rendu relatif à la visite des projets de réhabilitation de la route nationale N°2 tronçon Avepozo-Aného et de la protection de la côte contre l'érosion côtière à l'occasion du séjour à Lomé de Mme Carla MONTESI, Directrice pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à la direction de la coopération et du développement de la Commission européenne, le 24 juin 2016.

Cette visite, conduite par Monsieur le Premier ministre, se situe dans le cadre de l'instruction de deux projets pilotés par la BAD et dont l'UE contribue au financement dans le cadre de son programme du 11^{ème} FED.

Enfin le conseil a été informé du lancement par le Chef de l'Etat le 07 juillet 2016 de la seconde phase du PUDC concernant les zones péri-urbaines dans le canton de Zanguera. Cette cérémonie sera couplée avec la réception des châteaux d'eau réalisés dans le cadre du projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE).

Par ailleurs, un hommage funéraire sera rendu aux casques bleus togolais tombés au champ d'honneur au Mali. Cette cérémonie se déroulera le 08 juillet à l'Etat-major général des Forces Armées Togolaises.

Fait à Lomé, le 04 Juillet 2016
Le Conseil des ministres